



**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

22 AOÛT 2022

SÉANCE ORDINAIRE





Séance
ordinaire
22 août
2022

Étaient présents :

Membres parents d'un élève

Monsieur Djama Ahmed, district Centre-Est

Madame Julie Boisvert, membre parent d'un élève, district Nord

Monsieur Richard Bilodeau, district Centre-Ouest

Monsieur Simon Lajoie, district Ouest

Madame Kim Jessome, membre parent d'un élève représentant district Centre-Est

Membres du personnel scolaire

Madame Christelle Élément, représentant personnel de soutien

Madame Mylène Larocque, représentante membre professionnel

Monsieur Simon Leclair, représentant cadre d'établissement

Madame Isabelle Lemay, représentant cadre scolaire

Membres représentants de la communauté

Monsieur Raïmi Osseni, expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines

Madame Marie Trouis, personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel

Étaient également présents :

Madame Nathalie Bédard, directrice générale adjointe

Monsieur Stéphane Lacasse, directeur général adjoint

Madame Nadine Peterson, directrice générale

Madame Caroline Sauvé, directrice du Service du secrétariat général et des communications

Étaient absents :

Monsieur Rémi Lupien, directeur général adjoint à l'administration

Madame Yanika Whiteman, personne de 18 à 35 ans.

Monsieur Jean-Charles Gendron, membre représentant de la communauté, personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur Richard Bilodeau souhaite la bienvenue aux membres

Après constat de quorum par présidence, Monsieur Bilodeau ouvre la séance.

Il est 19 heures 50 minutes.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Richard Bilodeau appuyé par Mme Kim Jessome et résolu que les membres du conseil d'administration adoptent l'ordre du jour comme déposé.

Adoptée à l'unanimité
Résolution
C.A.-22-23-001

3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2022

Considérant l'envoi par courriel du document de travail du procès-verbal du 20 juin 2022 aux membres du conseil d'administration (aucune question/modification reçue) ;

Il est proposé par M. Richard Bilodeau, appuyé par M. Simon Lajoie et résolu que les membres du conseil d'administration dispensent la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 juin 2022, avec les modifications qui seront proposées par M. Raimi Osseni.

Adoptée à l'unanimité
Résolution
C.A.-22-23-002

4 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CA

M. Richard Bilodeau, président, souhaite la bienvenue aux membres.

5 RAPPORT DE GESTION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

5.1 NOUVELLES DU CSSPO

5.1.1 Pénurie de personnel

Mme Nadine Peterson fait un topo sur la pénurie de main d'œuvre et mentionne le nombre de membres du personnel manquant au CSSPO (enseignants primaires, enseignants secondaires, personnel de soutien et professionnel). Il est précisé qu'au niveau des professionnels il y a un « petit creux », mais que des appels de candidatures sont en cours. Il est mentionné qu'il y a également davantage de tolérances d'enseignement accordées cette année et que des mesures sont mises en place pour épauler ces membres du personnel.

5.1.2 Projets pédagogiques particuliers

Mme Nadine Peterson mentionne qu'il y a une volonté ministérielle de rendre plus accessibles ces programmes. Elle rappelle aux membres du conseil d'administration que le CSSPO est en réflexion quant à l'offre de programmes particuliers au centre de services scolaire. Elle ajoute que les directions d'écoles secondaires ont été avisées de mettre un code pour les projets particuliers afin de pouvoir offrir le remboursement de deux cents dollars (200\$) annoncé par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

5.1.3 Travaux d'été

Mme Nadine Peterson explique aux membres que le chantier de travaux d'été comprenait 91 projets pour une valeur de quatorze millions et demi de dollars (14.5\$ millions). Elle précise que de ces projets, seulement une dizaine de projets ne sont pas complétés et seul un (1) projet comporte des enjeux pour la rentrée scolaire. Des explications sont fournies aux membres quant au retard de quatre (4) mois pour les travaux d'agrandissement de l'École au Cœur-des-Collines et sa fermeture.

5.1.4 PQI

Il est précisé aux membres qu'une rencontre avec le MEQ a eu lieu à la fin de l'année scolaire et que le CSSPO a obtenu des nouvelles données pour la municipalité de Chelsea ce qui signifie que le dossier sera revu et une nouvelle école sera demandée.

5.1.5 Résultats aux épreuves ministérielles de juin 2022

M. Stéphane Lacasse explique que le CSSPO a effectué une comparaison avec les résultats de 2018 et 2019; les nouvelles sont bonnes. Il précise qu'il n'y a que deux (2) matières où il y a une légère baisse. Il fournit des précisions quant à la modération qui a été effectuée.

5.2 REDDITION DE COMPTE FINANCIÈRE

Mme Nadine Peterson précise qu'il n'y a pas de reddition de compte financière; qu'elle aura lieu au prochain comité de vérification. Elle présente toutefois les nominations qui ont eu lieu depuis la dernière rencontre du conseil d'administration.

5.3 PRIORITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Mme Nadine Peterson présente le document déposé dans le TEAMS pour la rencontre du conseil d'administration.

5.4 RAPPORT DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

Les membres conviennent qu'une rencontre du conseil d'administration doit avoir lieu avant la prochaine rencontre prévue le 24 octobre afin de pouvoir revenir à l'Autorité des marchés publics selon les délais exigés dans leur rapport.

6 PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

7 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Il est précisé que le tableau contient une coquille. Il faut modifier le « v » pour un « j » dans Lajoie.

8 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

8.1.1 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE – DÉSIGNATION MME KIM JESSOME

Considérant la vacance laissée au comité de gouvernance et d'éthique par la fin du terme de M. Arona Bathily;
Considérant que Mme Kim Jessome fut désignée membre parent d'un élève représentant district Centre-Est et que son mandat débutait le 1^{er} juillet dernier;
Considérant que Mme Kim Jessome ne fait pas encore partie d'un comité;
Considérant que chaque membre du conseil d'administration doit siéger sur au moins un comité;
Considérant la volonté de Mme Kim Jessome de siéger au comité de gouvernance et d'éthique;

M. Richard Bilodeau, appuyé par M. Raimi Osseni, propose la nomination de Mme Kim Jessome au comité de gouvernance et d'éthique.

Adoptée à l'unanimité

Résolution

C.A.-22-23-003

8.1.2 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE – FORMATION DU COMITÉ

Considérant les deux (2) postes vacants au conseil d'administration;

Considérant qu'il y a deux (2) membres du conseil d'administration absents;

M. Simon Leclair propose, appuyé par Mme Julie Boisvert :

- de reporter la désignation des membres au comité de gouvernance et d'éthique à la prochaine rencontre du conseil d'administration ; et
- qu'en attendant, le statu quo s'applique quant aux membres qui siègent sur le comité de gouvernance et d'éthique; hormis l'ajout de Mme Kim Jessome.

Adoptée à l'unanimité

Résolution

C.A.-22-23-004

8.2 COMITÉ DE VÉRIFICATION – FORMATION DU COMITÉ

Considérant les deux (2) postes vacants au conseil d'administration;

Considérant qu'il y a deux (2) membres du conseil d'administration absents;

M. Simon Leclair propose, appuyé par Mme Julie Boisvert :

- de reporter la désignation des membres au comité de vérification à la prochaine rencontre du conseil d'administration ; et
- qu'en attendant, le statu quo s'applique quant aux membres qui siègent sur le comité de vérification.

Adoptée à l'unanimité

Résolution

C.A.-22-23-005

8.3 COMITÉ DE RESSOURCES HUMAINES – FORMATION DU COMITÉ

Considérant les deux (2) postes vacants au conseil d'administration;

Considérant qu'il y a deux (2) membres du conseil d'administration absents;

M. Simon Leclair propose, appuyé par Mme Julie Boisvert :

- de reporter la désignation des membres au comité de ressources humaines à la prochaine rencontre du conseil d'administration ; et
- qu'en attendant, le statu quo s'applique quant aux membres qui siègent sur le comité de ressources humaines

Adoptée à l'unanimité

Résolution

C.A.-22-23-006

8.1 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT – FORMATION DU COMITÉ

Considérant les deux (2) postes vacants au conseil d'administration;

Considérant qu'il y a deux (2) membres du conseil d'administration absents;

M. Simon Leclair propose, appuyé par Mme Julie Boisvert :

- de reporter la désignation des membres au comité consultatif de transport à la prochaine rencontre du conseil d'administration ; et
- qu'en attendant, le statu quo s'applique quant aux membres qui siègent sur le comité consultatif de transport.

Adoptée à l'unanimité

Résolution

C.A.-22-23-007

8.2 COMITÉ D'ÉVALUATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Considérant les deux (2) postes vacants au conseil d'administration;

Considérant qu'il y a deux (2) membres du conseil d'administration absents;

Considérant que la désignation des membres au comité de ressources humaines est reportée à la prochaine rencontre du conseil d'administration;

M. Simon Leclair propose, appuyé par Mme Julie Boisvert :

- de reporter la désignation des membres au comité d'évaluation de la direction générale à la prochaine rencontre du conseil d'administration ; et
- qu'en attendant, le statu quo s'applique quant aux membres qui siègent sur le comité d'évaluation de la direction générale

Adoptée à l'unanimité

**Résolution
C.A.-22-23-008**

9. SECRETARIAT GÉNÉRAL

9.1 POSITION DU CA - RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE –DOSSIER RK

Considérant la lecture de l'analyse du dossier effectuée par le protecteur de l'élève et présentée au conseil d'administration à huis clos ;

Considérant que la décision du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (ci - après « CSSPO ») a été rendue en conformité avec ses politiques et règlement ;

Il est proposé par M. Simon Lajoie appuyé par M. Raimi Osseni et résolu que le conseil d'administration prenne acte du rapport du protecteur de l'élève daté du 26 juillet 2022 et maintienne la décision du CSSPO du 5 juillet 2022.

**Adoptée à l'unanimité
Résolution
C.A.-22-23-009**

Les membres du CA demandent que la secrétaire générale mentionne au protecteur de l'élève qu'à l'avenir ils apprécieraient avoir un paragraphe sur la recevabilité de la plainte et que davantage d'informations soient fournies quant à, par exemple, qui a été rencontré dans le cadre de l'enquête (sans données nominatives).

10. RESSOURCES MATÉRIELLES

10.1 ADJUDICATION – CONTRAT D'AGRANDISSEMENT - ÉCOLE DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE

Point retiré.

Mme Nadine Peterson mentionne aux membres que l'on va leur revenir avec davantage d'informations ultérieurement.

10.2 ADJUDICATION – CONTRAT DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE 037

Point ajourné; à une date à déterminer. La rencontre aura lieu en virtuel.

11. ORGANISATION SCOLAIRE ET TRANSPORT

11.1 APPROBATION – CONTRAT DE TRANSPORT EXCLUSIF

Ce point est ajourné, mais date à déterminer. La rencontre aura lieu en virtuel.

11.2 APPROBATION – CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE PAR BERLINE

Considérant que les contrats de transport exclusif sont venus à échéance le 30 juin 2022 ;

Considérant les Règles budgétaires du ministère de l'Éducation concernant le transport scolaire pour les années scolaires 2022-2023 à 2026-2027 ;

Considérant que, conformément à l'article 13 du Règlement sur le transport des élèves, la Société de transport de l'Outaouais a été invitée à organiser le transport pour la clientèle résidant sur le territoire commun et que cet organisme a manifesté l'intention de maintenir le service à la clientèle actuellement desservie ;

Considérant l'information donnée au Comité consultatif du transport scolaire lors de la rencontre du 20 avril 2022 ;

Considérant l'article 15 du Règlement du transport des élèves prévoyant la possibilité pour le Centre de services scolaire de négocier de gré à gré avec une entreprise de transport avec laquelle elle était liée l'année précédente ;

Considérant la négociation de gré à gré ayant eu lieu avec les représentants des entreprises de transport de berlines et les membres du comité de négociation ;

Considérant la Délégation de certains pouvoirs et de certaines fonctions aux diverses instances du CSSPO (03-01-10) ;

Il est proposé par M. Richard Bilodeau, appuyé par Mme Mylène Larocque et résolu que les membres du conseil d'administration adoptent les ententes intervenues entre le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais et les transporteurs de berlines pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024; et octroient les contrats selon les modalités prévues à l'entente et en fonction du nombre de véhicules et du kilométrage estimé pour chaque année scolaire :

Entreprise	Coût pour 2022-2023 (taxes nettes)	Nombre de véhicules
Gauvreau Transport G.L. inc. (12419823 Canada Inc.)	1 022 930,68 \$	25
Gaétanne Chartrand (9087-1682 -Québec Inc.)	203 694,53 \$	6
Transport Gérald Moreau inc.	874 697,21 \$	24
Michel Therrien (8385475 Canada Inc.)	272 920,30 \$	8

Adoptée à l'unanimité
Résolution
C.A.-22-23-010

Madame Nadine Peterson fournit des précisions sur les offres proposées et la hausse que cela représente.

12. AUTRES SUJETS

Aucun

13. AUTO-ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

M. Richard Bilodeau invite les membres à compléter l'évaluation de la rencontre.

14. LEVÉE DE RENCONTRE

M. Richard Bilodeau lève la rencontre.

Il est 21 heures 03 minutes.

Adoptée à l'unanimité

Résolution

C.A.-21-22-011

15. HUIS CLOS STATUTAIRE

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 août 2022

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 20 juin 2022
5. Rapport de gestion de la direction générale
 - 5.1 Nouvelles du CSSPO
 - 5.2 Reddition de compte
 - 5.3 Priorités de la direction générale
 - 5.4 Rapport de l'Autorité des marchés publics
6. Période d'intervention du public
7. Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2022 du conseil d'administration
8. **Nomination aux comités du conseil d'administration**
 - 8.1 Comité de gouvernance et d'éthique
 - 8.2 Comité de vérification
 - 8.3 Comité de ressources humaines
 - 8.4 Comité consultatif du transport
 - 8.5 Comité évaluation de la direction générale
9. **Sécrétariat général**
 - 9.1 Position du CA - Rapport du protecteur de l'élève –dossier RK
10. **Ressources matérielles**
 - 12.1 Adjudication – contrat d'agrandissement - École de l'Amérique Française **(retiré)**
 - 12.2 Adjudication du contrat de construction de l'École 037 **(ajourné)**
11. **Organisation scolaire et transport**
 - 11.1 Approbation -- contrat de transport exclusif

- 11.2 Approbation – contrat de transport scolaire par berline
 - 12. Autres sujets
 - 13. Auto-évaluation de la rencontre
 - 14. Levée de la rencontre
 - 17. Huis clos statutaire
-